

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E NATIONAL/E POUR L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES IMMIGRES EN TUNISIE

I. CADRE DE LA CONSULTATION :

La Tunisie a été pour longtemps considérée comme un pays d'émigration mais depuis quelques années et notamment depuis 2011, le «profil migratoire» national a connu un changement. En effet, la Tunisie est de plus en plus considérée comme un pays d'accueil et de transit des immigrés avec des nationalités et des statuts différents.

D'après le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014), l'effectif total des ressortissants étrangers résidents en Tunisie, s'élève à 53490. Les ressortissants maghrébins (Algériens, Libyens et Marocains) sont estimés en 2014 à 24333, contre 15007 européens et 7524 ressortissants d'Afrique subsaharienne. En 2016, 800 personnes ont demandé l'asile à la Tunisie, et qui relèvent de la compétence de l'UNHCR (demandeurs d'asile et réfugiés).

Il existe différents profils d'immigrés vivant en Tunisie, avec des caractéristiques sociodémographiques et économiques variées. Certains de ces immigrés sont en situation régulière, d'autres sont en situation irrégulière ; certains ont pour objectif de s'installer en Tunisie, d'autres n'y sont que de passage. De plus, un grand nombre d'entre eux trouvent des difficultés d'accès aux services existants en plus des besoins socio-sanitaires qui doivent être satisfaits.

C'est dans ce contexte, que l'Office National de la Famille et de la Population avec l'appui du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida la Tuberculose et le Paludisme, dans son plan d'action 2017 lance un appel à candidature pour le recrutement d'un/e consultant/e national/e qui sera chargé/e de l'élaboration d'une cartographie nationale des immigrés ainsi que celle des services et des organismes prestataires de services en Tunisie.

Un comité technique sera créé pour assurer le suivi des activités du/e le/a consultant/e, ce comité sera coordonné par l'ONFP et il sera constitué de différents organismes (La Direction Générale de la Coopération Internationale en matière de migration, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, l'Observatoire National de la Migration, l'Organisation Internationale pour les Migrations, l'UNFPA et Médecins du Monde).

II. OBJECTIFS :

1- Objectifs général :

Elaborer une cartographie des immigrés et des organismes prestataires de services, afin de faciliter leur prise en charge médico-sociale et de favoriser leur bien-être en Tunisie.

2- Objectifs spécifiques :

- Identifier le profil sociodémographique, économique et administratif des immigrés (âge, genre, situation maritale, statut migratoire ...).

- Identifier les régions à forte concentration des immigrés.
- Identifier les institutions publiques et organismes gouvernementaux (OG), les organisations internationales (OI) et les organisations non-gouvernementales (ONG) qui participent à leur prise en charge.

III. ATTRIBUTIONS DU/DE LA CONSULTANT/E:

Le/la consultant/e national/e sera chargé/e de faire un état de lieux des régions où vivent les immigrés, avec un focus sur leur profil sociodémographique, économique et administratif, et sur leurs besoins en matière de prise en charge médico-sociale. Le/la consultant/e devra également réaliser une cartographie précise des OG, des ONG et des OI, qui œuvrent dans le domaine de la migration dans ces régions.

Il s'agira d'une recherche qualitative.

IV. PRINCIPALES ACTIVITES:

- Faire une revue de la littérature régionale, nationale et internationale sur la situation des immigrés en Tunisie et dans le monde (cartographies, et différentes études sur la prise en charge des immigrés ainsi que leurs besoins)
- Visiter toutes les régions où se trouve le plus grand nombre d'immigrés.
- Organiser des rencontres avec des immigrés (entretiens individuels, focus groups)
- Organiser des rencontres avec des représentants des OG, des ONG et des OI qui œuvrent dans le domaine de la migration.
- Faire un listing et une cartographie de ces OG, ONG et OI.
- Participer aux réunions de travail avec le comité technique Animer 2 réunions de présentations de la cartographie, l'une concernera la présentation du 1^{er} draft et l'autre sa validation.
- Animer un atelier national de présentation des résultats de la cartographie.

V. RESULTATS ATTENDUS/LIVRABLES :

- Méthodologie de travail, calendrier d'exécution et le guide d'entretien qui sera utilisé auprès des immigrés d'une part et des représentants des OG, ONG et OI d'autre part.
- PV des réunions de présentations de la cartographie.
- Document relatif à la cartographie des immigrés.
- Rapport de l'atelier de présentation de la cartographie.
- Tous les documents seront élaborés en langue française et remis en version papier et électronique.

VI. PERIODE DE LA CONSULTATION ET DUREE:

Juillet- novembre 2017 (durée totale de travail : 30 jours)

VII. QUALIFICATION ET COMPETENCES:

Le/la Consultant/e doit:

- Avoir au minimum un diplôme de maîtrise dans le domaine des sciences sociales ou de la démographie ou de l'anthropologie.
- Une expérience dans la réalisation du système d'information géographique et d'une cartographie serait un avantage.
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la migration serait aussi un avantage.

VIII. TERMES DU CONTRAT/COUT ESTIMATIF:

Le/la consultant/e doit soumettre un dossier comprenant :

- Une note méthodologique précisant la démarche à adopter dans le travail.
- Un CV détaillé et actualisé.

La demande de candidature sera envoyée sous pli fermé et anonyme portant la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel à candidature « **Elaboration d'une cartographie des immigrés en Tunisie** » et ce, à l'adresse suivante : « Office National de la Famille et de la Population, 7 Rue Cheikh HattabBouchnek - Centre Urbain Nord 1082 Tunis » avant la date du 20 juillet 2017.